



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte

Rése  
au  
Moni  
bel



\*19017230\*

Déposé / Reçu le

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de <sup>Grefe</sup> Bruxelles

N° d'entreprise : 0888.344.212

**Dénomination**(en entier) : **SKINFAMA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**Siège : **Rue Ransfort, 25 à 1080 Monlenbeek-Saint-Jean****Objet de l'acte** : **Transfert de siège. Démission / nomination d'administrateur**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des membres du 30 novembre 2018:

**PREMIÈRE RÉOLUTION**

À l'unanimité, l'assemblée générale décide de transférer le siège social de l'ASBL de la rue Ransfort, 25 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean vers la rue Duquesnoy, 14 à 1000 Bruxelles.

Le transfert du siège social prend effet à partir du 1er décembre 2018.

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale prend acte de la démission, avec effet au 1er décembre 2018, d'un des administrateurs en fonction, à savoir Mme KANGAKA.

Décharge sera donnée pour l'exercice de ce mandat lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des membres.

**TROISIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale nomme au poste d'administrateur, M. Gregory JACQMAIN, né le 16 juin 1976 à Schaerbeek et domicilié avenue Jottrand, 27 à 1210 Saint-Josse-Ten-Noode, et ce avec effet au 1er décembre 2018.

À l'instant s'est réuni le Conseil d'administration pour nommer au poste de secrétaire M. Gregory JACQMAIN, et ce avec effet au 1er décembre 2018, à la place de Mme KANGAKA démissionnaire.

L'étendue des pouvoirs des administrateurs et la manière d'exercer ceux-ci sont celles prévues par les statuts de l'ASBL.

M. WOMBA KONGA  
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

**Au verso** : Nom et signature